

Ville de Saguenay, le 19 juin 2018

Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800 rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Par courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

---

**Objet:** Dossier R-4041-2018 - Demande relative au programme GDP Affaires d'Hydro-Québec

---

Bonjour,

Morin Énergetech détient une expertise reconnue à la grandeur de la province pour sa réalisation de projets en efficacité énergétique. Son expertise permet aux entreprises de diminuer les coûts énergétiques tout en optimisant les systèmes existants. Notre clientèle se compose essentiellement de clients commerciaux, municipaux, industriels et institutionnels.

Morin Énergetech a inscrit plusieurs clients pour le programme de Gestion de puissance pour l'année 2017-2018 et a ainsi contribué à la réduction de 17 549 kW. La clientèle qui a participé au programme est très heureuse d'en faire partie et ne demande qu'à renouveler l'expérience. Étant donné l'efficacité prouvée de ce programme, nous avons reçu plusieurs nouvelles demandes de participation pour la prochaine saison.

L'implantation d'un système de GDP requiert des investissements importants pour un client et grâce à l'aide financière, celui-ci peut continuer d'optimiser ses systèmes déjà en place et par le fait même, de continuer d'exploiter son entreprise.

Grâce à ce programme, des emplois dans différents secteurs de notre entreprise sont maintenus pour la mise en place d'un système de gestion de puissance. En passant par la vente, l'administration, l'ingénierie, la conception, l'installation et la mise en marche. Tout ce processus prend plusieurs mois afin d'être prêt pour la saison prochaine.

En conclusion, le programme de GDP est un moyen pour Hydro-Québec d'aider sa clientèle à faire des économies, à continuer la maintenance des équipements installés et ainsi de contribuer à la prospérité des entreprises québécoises.

Veillez accepter nos sincères salutations.



Martin Tremblay, MBA  
Directeur développement des affaires